

EMPIRE

COMPANY LIMITED

RAPPORT DE GESTION DE LA PÉRIODE DE 13 SEMAINES CLOSE LE 4 AOÛT 2018

Renseignements prospectifs	1
Survol de la Société	3
Orientation stratégique	3
Autres éléments importants.....	4
Sommaire des résultats du premier trimestre	5
Ventes.....	6
Profit brut	6
Bénéfice d'exploitation.....	6
BAIIA.....	7
Charges financières.....	7
Impôt sur le résultat	7
Bénéfice net.....	8
Placements et autres activités.....	8
Résultats d'exploitation trimestriels.....	9
Situation de trésorerie et sources de financement	9
Activités d'exploitation	9
Activités d'investissement.....	10
Activités de financement.....	11
Flux de trésorerie disponibles	11
Obligations au titre des avantages sociaux futurs.....	11
Situation financière consolidée	12
Principales mesures de la situation financière	12
Capitaux propres	13
Normes et méthodes comptables	14
Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2019	14
Estimations comptables critiques	16
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	16
Transactions entre parties liées.....	17
Éventualités	17
Gestion du risque	17
Désignation des dividendes déterminés	17
Mesures et données financières non conformes aux PCGR.....	17
Mesures financières	18
Rapprochements liés au secteur des produits alimentaires.....	20
Données financières	21

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) et de ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys »), pour la période de 13 semaines close le 4 août 2018 et la période correspondante de 13 semaines close le 5 août 2017. Le rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société et les notes annexes pour la période de 13 semaines close le 4 août 2018 et la période correspondante de 13 semaines close le 5 août 2017 ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités de l'exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2018 et le rapport de gestion connexe. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, veuillez consulter le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire* publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »). Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 5 mai 2018, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'IASB. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider.

L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 12 septembre 2018, à moins d'indication contraire. Aucune modification importante, sauf ce qui est mentionné dans le présent rapport de gestion, n'a été apportée aux informations présentées dans les rubriques « Estimations comptables critiques », « Éventualités » ou « Gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2018.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi que par l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- Les attentes de la Société concernant l'incidence du projet Sunrise, y compris les économies de coûts prévues et les efficiences résultant de cette initiative de transformation ainsi que le moment prévu de réalisation des avantages supplémentaires au cours de l'exercice 2019, sur lesquels plusieurs facteurs pourraient avoir des répercussions, notamment le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien le projet, ainsi que les facteurs mentionnés à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2018;
- Les attentes de la Société concernant son modèle actuel de magasins à bas prix et ses projets visant à étendre ce modèle à l'Ouest canadien, qui pourraient subir l'incidence des négociations avec les syndicats, de la conjoncture économique et des résultats d'exploitation futurs;
- Les attentes de la Société concernant la mise en place de ses services d'épicerie en ligne, y compris le moment du lancement des services, l'intérêt général des clients pour les services et la performance de son partenaire commercial, Ocado Group plc (« Ocado »);

- Les attentes de la Société concernant les effets des hausses du salaire minimum en Ontario et en Alberta, les autres répercussions de la *Loi de 2017 pour l'équité en milieu de travail et de meilleurs emplois* (le « projet de loi 148 ») ainsi que la capacité de la Société à atténuer les répercussions financières de ces hausses, sur lesquelles les facteurs décrits à la rubrique « Hausses du salaire minimum » pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société concernant l'incidence de la réforme des soins de santé qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018, laquelle pourrait être touchée par les facteurs décrits aux rubriques « Réforme des soins de santé » du présent rapport de gestion et « Gestion du risque – Lois et règlements relatifs aux médicaments et réforme des soins de santé » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2018;
- Les estimations de la Société à l'égard de ses dépenses d'investissement futures, y compris dans les acquisitions d'immobilisations corporelles et les immeubles de placement ainsi que dans les acquisitions d'immobilisations incorporelles, qui pourraient subir l'incidence des résultats d'exploitation et de la conjoncture économique;
- Les prévisions de la Société relativement à ses cotisations aux régimes enregistrés à prestations définies, qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers;
- L'évaluation de la Société selon laquelle sa structure d'exploitation et la structure de son capital sont adéquates pour répondre aux besoins courants de l'entreprise, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, et notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2018.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Les principaux secteurs d'activité et les résultats financiers d'Empire ont été divisés en deux secteurs à présenter distincts : (i) la vente au détail de produits alimentaires; et (ii) les placements et autres activités. Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés, dont les ventes annualisées s'établissent à environ 24,4 G\$ et qui comptent pour 8,7 G\$ d'actifs, emploient environ 120 000 personnes.

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys, filiale entièrement détenue. Fièvre entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Sobeys exploite un réseau de plus de 1 500 magasins qu'elle détient elle-même, qui sont affiliés ou encore qui sont franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods ainsi que Lawtons Drugs, et plus de 350 postes d'essence.

Orientation stratégique¹⁾

La Société a élaboré une stratégie lui permettant de s'adapter à l'évolution du commerce de détail tout en gardant le cap sur les besoins des clients et en améliorant la gamme de services offerts. Cette stratégie évoluera à mesure que la Société poursuivra sa réorganisation et sa transformation en une entreprise dirigée et gérée à l'échelle nationale.

(i) Jeter de nouvelles bases

Au quatrième trimestre de l'exercice 2017, la Société a lancé le projet Sunrise, un plan triennal de transformation complète visant à simplifier la structure organisationnelle et à réduire les coûts. La transformation devrait générer des avantages annualisés d'au moins 500 M\$ d'ici à l'exercice 2020. La transformation suit son cours, et les avantages retirés jusqu'à présent sont à la hauteur des attentes de la direction. La Société a atteint environ 20 % de ses objectifs au cours de l'exercice 2018 et la direction s'attend à réaliser une autre tranche de 30 % au cours de l'exercice 2019, essentiellement à la deuxième moitié de l'exercice.

Les derniers coûts relatifs aux changements organisationnels effectués dans le cadre du projet Sunrise ont été engagés au quatrième trimestre de l'exercice 2018. La société a engagé des coûts totalisant 209 M\$, dont une tranche de 40 M\$ a été comptabilisée au premier trimestre de l'exercice 2018.

(ii) Renforcer la marque

La Société met l'accent sur l'amélioration de la relation des clients avec les marques de ses bannières et sur la différenciation de ces marques dans un marché fortement concurrentiel. La direction a entrepris une vaste étude de sa clientèle et du positionnement relatif de ses catégories et des bannières de ses magasins et elle travaille à l'élaboration des initiatives stratégiques qui seront mises en œuvre au cours des prochaines années.

(iii) Réaliser des gains dans nos magasins

Les magasins conventionnels resteront un secteur d'intervention privilégié. La direction continue d'évaluer et de prioriser les catégories conçues pour offrir, à prix concurrentiel, des produits recherchés par les clients tout en améliorant l'ensemble de l'expérience client dans les magasins des bannières conventionnelles.

(iv) Accroître le nombre de magasins à bas prix

Les magasins à bas prix demeurent un secteur à croissance relativement élevée au sein de l'industrie de la vente au détail de produits alimentaires. Au cours de l'exercice 2018, Sobeys a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix dans l'Ouest canadien et à convertir jusqu'à 25 % de ses 255 épicerie à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien à la bannière FreshCo au cours des cinq prochaines années, les deux premières épicerie devant ouvrir leurs portes à Winnipeg, au Manitoba, au printemps 2019.

1) Les paragraphes suivants renferment des renseignements prospectifs, lesquels sont expliqués sous la rubrique « Renseignements prospectifs » du présent rapport de gestion.

(v) Conquérir le secteur du commerce électronique

En janvier 2018, Sobeys a annoncé avoir conclu une entente avec Ocado, un chef de file du secteur de l'épicerie en ligne, afin de lancer l'achat en ligne de produits pouvant être récupérés dans des points de cueillette ou livrés à domicile. La direction s'attend à ce que ces activités contribuent à la croissance fulgurante des plateformes d'épicerie en ligne. Sobeys et Ocado mettent actuellement sur pied un premier centre de traitement des commandes client dans la région du Grand Toronto, dont la livraison aux clients devrait être disponible au printemps 2020, et elles prévoient en établir d'autres dans les plus importants centres urbains du Canada.

Autres éléments importants

Hausses du salaire minimum

La Société prévoit engager des coûts de main-d'œuvre plus élevés en raison de l'augmentation du salaire minimum en Ontario et en Alberta et des autres répercussions associées au projet de loi 148, qui a été promulgué en Ontario le 27 novembre 2017. La direction a réussi à contenir l'essentiel de l'incidence financière de cette hausse des coûts de main-d'œuvre pour l'exercice 2018 et continue de concevoir des plans pour en atténuer les répercussions sur l'exercice 2019 et par la suite. On ne s'attend cependant pas à ce que la Société parvienne à contrebalancer pleinement les effets sur le résultat net, étant donné la courte période de transition avant les hausses de coûts. La Société estime que les répercussions financières non atténuées des hausses du salaire minimum et les autres répercussions, notamment la parité salariale, pourraient atteindre 90 M\$ pour l'exercice 2019.

Enquête sur la fixation des prix des produits de boulangerie commerciale

Le Bureau de la concurrence du Canada mène actuellement une enquête sur les pratiques de certains fournisseurs et détaillants, dont la Société, en ce qui a trait à la distribution et à la vente de produits de boulangerie commerciale au Canada depuis 2001. La Société collabore sans réserve avec le Bureau de la concurrence dans ce dossier. Selon l'information disponible à l'heure actuelle, la Société ne croit pas qu'elle, ni aucun de ses employés, n'ait enfreint la *Loi sur la concurrence*.

Une action collective a été intentée contre la Société, les fournisseurs et d'autres détaillants relativement à ces allégations.

Bien que l'action collective et l'enquête du Bureau de la concurrence n'en soient qu'aux premiers stades, la Société ne croit pas, pour l'heure, qu'elles auront une incidence négative importante sur ses activités ou sa situation financière.

Réforme des soins de santé

Le 29 janvier 2018, une nouvelle réforme des soins de santé a été adoptée par l'Alliance pancanadienne pharmaceutique et l'Association canadienne du médicament générique et est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018. En conséquence, le prix de près de 70 médicaments génériques à production importante a diminué. La Société estime que cette réforme, compte non tenu de toute mesure d'atténuation, pourrait se traduire par une réduction annuelle du bénéfice avant impôt allant jusqu'à 40 M\$.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$	Variation en %
	4 août 2018	5 août 2017		
Ventes	6 460,3 \$	6 273,2 \$	187,1 \$	3,0 %
Profit brut ¹⁾	1 512,3	1 531,0	(18,7)	(1,2) %
Bénéfice d'exploitation	174,7	125,2	49,5	39,5 %
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	181,0	171,7	9,3	5,4 %
BAIIA ¹⁾	278,7	238,8	39,9	16,7 %
BAIIA ajusté ¹⁾	278,7	278,8	(0,1)	0,0 %
Charges financières, montant net	23,1	28,7	(5,6)	(19,5) %
Charge d'impôt sur le résultat	41,5	30,1	11,4	37,9 %
Participation ne donnant pas le contrôle	14,5	12,4	2,1	16,9 %
Bénéfice net ²⁾	95,6	54,0	41,6	77,0 %
Bénéfice net ajusté ¹⁾²⁾	100,2	87,5	12,7	14,5 %

Résultat par action, de base

Bénéfice net ²⁾	0,35 \$	0,20 \$	0,15 \$
Bénéfice net ajusté ²⁾	0,37 \$	0,32 \$	0,05 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	271,8	271,5	

Résultat par action, après dilution

Bénéfice net ²⁾	0,35 \$	0,20 \$	0,15 \$
Bénéfice net ajusté ²⁾	0,37 \$	0,32 \$	0,05 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	272,3	271,6	
Dividende par action	0,1100 \$	0,1050 \$	

(Résultats d'exploitation consolidés en pourcentage des ventes)	Périodes de 13 semaines closes les	
	4 août 2018	5 août 2017
Marge brute ¹⁾	23,4 %	24,4 %
Bénéfice d'exploitation ajusté	2,8 %	2,7 %
BAIIA	4,3 %	3,8 %
BAIIA ajusté	4,3 %	4,4 %
Bénéfice net ajusté ²⁾	1,6 %	1,4 %

	Périodes de 13 semaines closes les	
	4 août 2018	5 août 2017
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	2,3 %	0,5 %
Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	1,3 %	0,5 %
Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant et des pharmacies	1,8 %	0,5 %
Taux d'impôt effectif	27,4 %	31,2 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, qui comprend les résultats consolidés de Sobeys Inc. pour la période de 13 semaines close le 4 août 2018, comparativement à la période de 13 semaines close le 5 août 2017.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$	Variation en %
	4 août 2018	5 août 2017		
Ventes	6 460,3 \$	6 273,2 \$	187,1 \$	3,0 %
Profit brut	1 512,3	1 531,0	(18,7)	(1,2) %
Bénéfice d'exploitation	152,4	111,3	41,1	36,9 %
Bénéfice d'exploitation ajusté	158,7	157,8	0,9	0,6 %
BAIIA	256,4	224,9	31,5	14,0 %
BAIIA ajusté	256,4	264,9	(8,5)	(3,2) %
Bénéfice net ¹⁾	80,7	49,7	31,0	62,4 %
Bénéfice net ajusté ¹⁾	85,3	83,2	2,1	2,5 %

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

Résultats d'exploitation consolidés d'Empire Company Limited

Ventes

Pour la période de 13 semaines close le 4 août 2018, les ventes ont augmenté de 3,0 %, grâce au succès des activités promotionnelles et de marketing dans toute l'entreprise, à l'accroissement de l'achalandage et de la taille du panier d'épicerie ainsi qu'à l'augmentation du montant des ventes de carburant attribuable aux prix plus élevés. Les ventes des magasins comparables ont enregistré des hausses dans la plupart des régions au pays, et les ventes unitaires ont été positives pour le trimestre. Ces facteurs favorables ont été atténués par l'effet déflationniste de la réforme du régime de médicaments et le ralentissement, puis la cessation des activités de dix magasins dans l'Ouest canadien au cours du trimestre. L'inflation interne est restée la même pour le trimestre.

Profit brut

Le profit brut du trimestre a diminué de 1,2 %, en raison principalement du ralentissement, puis de la cessation des activités de dix magasins dans l'Ouest canadien, de la hausse des coûts de transport et autres, ainsi que de la baisse des marges sur les activités des pharmacies découlant de la réforme des soins de santé et de l'interdiction du programme de fidélisation Air Miles en Alberta.

La marge brute a diminué pour s'établir à 23,4 %, en raison de la hausse des ventes de carburant à faible marge, de l'accroissement des coûts de transport et autres, ainsi que de modifications de la composition des produits au Québec. Bien que les résultats au Québec aient été solides, les marges moyennes ont été touchées par des changements de la proportion de magasins exploités par la Société et de marchands affiliés et la hausse des ventes de produits à faible marge. Les marges sur les produits traditionnels à l'extérieur du Québec ont été stables et, pour l'essentiel, constantes avec celles de la période correspondante de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	4 août 2018	5 août 2017	
Bénéfice d'exploitation consolidé			
Apport de Sobeys	152,4 \$	111,3 \$	41,1 \$
Placements et autres activités			
FPI Crombie	20,3	8,4	11,9
Partenariats immobiliers	2,6	4,1	(1,5)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(0,6)	1,4	(2,0)
	22,3	13,9	8,4
Bénéfice d'exploitation	174,7 \$	125,2 \$	49,5 \$

Pour la période de 13 semaines close le 4 août 2018, le bénéfice d'exploitation a augmenté pour plusieurs raisons. La croissance des ventes et l'augmentation de la quote-part du résultat tiré du Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie ») ont eu un effet positif sur le bénéfice d'exploitation, effet qui a été atténué par la diminution du profit brut. Les frais de vente et charges administratives ont reculé en raison de facteurs tels que la reprise de la perte de valeur sur des actifs auparavant dépréciés dans l'Ouest canadien, les coûts engagés pour le projet Sunrise à l'exercice précédent, les avantages retirés du projet Sunrise et la diminution de la dotation aux amortissements. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation du coût de la main-d'œuvre des activités d'exploitation, les coûts liés à la restructuration d'actifs, les coûts liés à la transformation en magasins à bas prix et quelques indemnités de départ.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	4 août 2018	5 août 2017	
Bénéfice d'exploitation	174,7 \$	125,2 \$	49,5 \$
Ajustements :			
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	6,3	6,5	
Coûts liés au projet Sunrise	-	40,0	
	6,3	46,5	(40,2)
Bénéfice d'exploitation ajusté	181,0 \$	171,7 \$	9,3 \$

BAIIA

Le BAIIA de la période de 13 semaines close le 4 août 2018 a augmenté, grâce aux facteurs favorables au bénéfice d'exploitation cités précédemment.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	4 août 2018	5 août 2017	
BAIIA	278,7 \$	238,8 \$	39,9 \$
Ajustements :			
Coûts liés au projet Sunrise	-	40,0	
	-	40,0	(40,0)
BAIIA ajusté	278,7 \$	278,8 \$	(0,1) \$

Charges financières

Pour la période de 13 semaines close le 4 août 2018, les charges financières nettes ont diminué en raison surtout d'une baisse de la charge d'intérêts attribuable au remboursement de billets à moyen terme, série C, d'un montant de 100,0 M\$ effectué au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018. Le ratio de couverture des intérêts ajusté¹⁾ a augmenté pour s'établir à 8,6 fois, alors qu'il était de 6,7 fois pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du bénéfice d'exploitation ajusté et de la baisse des coûts de financement.

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,4 % pour la période de 13 semaines close le 4 août 2018, en comparaison de 31,2 % pour la période de 13 semaines close le 5 août 2017. Le taux d'impôt effectif de la période précédente était supérieur au taux prévu par la loi en raison de l'incidence indirecte sur la Société de l'achèvement d'une réorganisation fiscale par le FPI Crombie.

Bénéfice net

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net ajusté :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	4 août 2018	5 août 2017	
Bénéfice net ¹⁾	95,6 \$	54,0 \$	41,6 \$
RPA ²⁾ (après dilution)	0,35 \$	0,20 \$	0,15 \$
Ajustements (déduction faite de l'impôt) :			
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,6	4,8	
Coûts liés au projet Sunrise	-	28,7	
	4,6	33,5	(28,9)
Bénéfice net ajusté ¹⁾	100,2 \$	87,5 \$	12,7 \$
RPA ajusté (après dilution) ³⁾	0,37 \$	0,32 \$	0,05 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	272,3	271,6	

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

2) Résultat par action (« RPA »).

3) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	4 août 2018	5 août 2017	
FPI Crombie	20,3 \$	8,4 \$	11,9 \$
Partenariats immobiliers (Genstar)	2,6	4,1	(1,5)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(0,6)	1,4	(2,0)
	22,3 \$	13,9 \$	8,4 \$

Le bénéfice tiré des placements et autres activités s'est accru en raison surtout de l'augmentation de la quote-part du résultat du FPI Crombie, plusieurs biens immobiliers cédés au cours du trimestre ayant généré des profits nets à la vente, ce qui a donné lieu à une augmentation de la quote-part du résultat revenant à la Société.

Portefeuille de placements

Au 4 août 2018, le portefeuille de placements d'Empire, y compris les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie et dans Genstar, se composait de ce qui suit :

(en millions de dollars)	4 août 2018			5 mai 2018			5 août 2017		
	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent
Participation dans des entreprises associées									
FPI Crombie ¹⁾	834,0 \$	456,0 \$	378,0 \$	777,1 \$	448,5 \$	328,6 \$	833,6 \$	457,8 \$	375,8 \$
Partenariats immobiliers canadiens ²⁾	82,8	82,8	-	90,7	90,7	-	135,8	135,8	-
Partenariats immobiliers américains ²⁾	22,5	22,5	-	23,2	23,2	-	34,9	34,9	-
Participations dans des coentreprises									
Canadian Digital Cinema Partnership ²⁾	9,5	9,5	-	9,4	9,4	-	9,7	9,7	-
	948,8 \$	570,8 \$	378,0 \$	900,4 \$	571,8 \$	328,6 \$	1 014,0 \$	638,2 \$	375,8 \$

1) La juste valeur est établie en fonction du cours de clôture des parts du FPI Crombie négociées à la Bourse de Toronto le 3 août 2018.

2) Dans l'hypothèse où la juste valeur correspond à la valeur comptable.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2019		Exercice 2018				Exercice 2017			
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2		
	(13 sem.) 4 août 2018	(13 sem.) 5 mai 2018	(13 sem.) 3 févr. 2018	(13 sem.) 4 nov. 2017	(13 sem.) 5 août 2017	(13 sem.) 6 mai 2017	(13 sem.) 4 févr. 2017	(13 sem.) 5 nov. 2016		
Ventes	6 460,3 \$	5 886,1 \$	6 029,2 \$	6 026,1 \$	6 273,2 \$	5 798,9 \$	5 889,8 \$	5 930,9 \$		
BAIIA ¹⁾	278,7	217,8	216,1	113,0	238,8	171,7	179,4	187,8		
Bénéfice d'exploitation	174,7	110,6	108,1	2,6	125,2	61,4	68,6	76,4		
Bénéfice net (perte nette) ²⁾	95,6	71,0	58,1	(23,6)	54,0	29,5	30,5	33,1		
Résultat par action, de base										
Bénéfice net (perte nette) ²⁾	0,35 \$	0,26 \$	0,21 \$	(0,09) \$	0,20 \$	0,11 \$	0,11 \$	0,12 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	271,8	271,8	271,7	271,8	271,5	271,7	271,1	271,6		
Résultat par action, après dilution										
Bénéfice net (perte nette) ²⁾	0,35 \$	0,26 \$	0,21 \$	(0,09) \$	0,20 \$	0,11 \$	0,11 \$	0,12 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	272,3	272,2	272,2	271,8	271,6	271,7	271,7	272,2		

1) Le BAIIA est rapproché du bénéfice net (de la perte nette), déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

Au cours des huit derniers trimestres, les résultats ont dans l'ensemble fluctué conformément aux ventes, qui ont affiché une progression constante pour chaque trimestre de l'exercice écoulé par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les ventes comprennent les fluctuations attribuables aux pressions inflationnistes et déflationnistes du marché d'un trimestre à l'autre. La Société enregistre des fluctuations saisonnières, comme en témoignent les résultats présentés dans le tableau précédent, en particulier au cours de la période estivale et de la période des fêtes, au cours desquelles les ventes au détail ont tendance à augmenter et peuvent générer de meilleurs résultats d'exploitation. Les ventes, le BAIIA, le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net (la perte nette), déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, ont subi l'incidence des ajustements inhabituels, des autres activités d'investissement, de la concurrence dans le secteur, des mesures de gestion des coûts, du prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général ainsi que d'autres facteurs de risque, qui sont indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2018.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau qui suit souligne les composantes importantes des flux de trésorerie pour les périodes considérées.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	4 août 2018	5 août 2017	
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	156,7 \$	175,5 \$	(18,8) \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(43,4)	(50,5)	7,1
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(62,8)	(97,1)	34,3
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	50,5 \$	27,9 \$	22,6 \$

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour la période de 13 semaines close le 4 août 2018 ont diminué en raison du recul de la marge brute et de prélèvements sur les provisions pour restructuration en raison du projet Sunrise et de la fermeture de magasins dans l'Ouest canadien.

Activités d'investissement

Le tableau qui suit présente le détail des activités d'investissement de la Société pour la période de 13 semaines close le 4 août 2018 comparativement à la période de 13 semaines close le 5 août 2017.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	4 août 2018	5 août 2017	
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(42,8) \$	(61,5) \$	18,7 \$
Produit de la sortie d'actifs	18,4	5,7	12,7
Entrées d'immobilisations incorporelles	(4,8)	(13,1)	8,3
Prêts et autres créances	(0,3)	(0,1)	(0,2)
Autres actifs et autres passifs non courants	4,2	(4,8)	9,0
Acquisitions d'entreprises	(19,8)	(1,0)	(18,8)
Intérêts reçus	1,7	-	1,7
Produit du rachat de placements	-	24,3	(24,3)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(43,4) \$	(50,5) \$	7,1 \$

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour la période de 13 semaines close le 4 août 2018 ont diminué par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse des dépenses d'investissement et de l'accroissement du produit de la sortie d'actifs. Ces facteurs ont été atténués par une hausse des acquisitions d'entreprises, notamment l'acquisition de Kim Phat, un détaillant d'aliments asiatiques établi au Québec. Sobeys a acquis une participation de 51 % dans la société, devenant ainsi l'actionnaire majoritaire de Kim Phat dont l'actif consiste en trois magasins de la grande région de Montréal. L'incidence de la diminution a aussi été contrebalancée par le remboursement de débentures par le FPI Crombie au cours de l'exercice précédent. En contrepartie de son investissement dans des débentures, la Société a reçu 24,3 M\$ en versements de capital et d'intérêts.

La Société a investi 47,6 M\$ dans l'acquisition d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles. La Société prévoit investir 425 M\$ dans son exploitation au cours de l'exercice 2019.

Le tableau qui suit résume l'activité en magasin au cours de la période de 13 semaines close le 4 août 2018, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent :

Nombre de magasins	Périodes de 13 semaines closes les	
	4 août 2018	5 août 2017
Ouvertures/relocalisations/acquisitions	10	10
Agrandissements	1	2
Changements de bannière/réaménagements	2	9
Fermetures	10	15

Le tableau qui suit indique la variation de la superficie en pieds carrés de Sobeys par type d'activité pour les périodes de 13 et de 52 semaines closes le 4 août 2018 :

Superficie (en milliers de pieds carrés)	Période de 13 semaines close le 4 août 2018	Période de 52 semaines close le 4 août 2018
Ouvertures	35	345
Relocalisations	8	42
Acquisitions	77	77
Agrandissements	14	96
Fermetures	(202)	(459)
Variation nette	(68)	101

Au 4 août 2018, Sobeys occupait une superficie totale de 39,3 millions de pieds carrés, en hausse de 0,3 % par rapport aux 39,2 millions de pieds carrés occupés au 5 août 2017.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont diminué en raison de la comptabilisation, à l'exercice précédent, de versements plus élevés sur la facilité de crédit d'Empire en raison d'un solde d'ouverture supérieur à l'exercice 2018.

Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles¹⁾ pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, les paiements de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	4 août 2018	5 août 2017	
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	156,7 \$	175,5 \$	(18,8) \$
Ajouter : produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	18,4	5,7	12,7
Déduire : acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(42,8)	(61,5)	18,7
Flux de trésorerie disponibles	132,3 \$	119,7 \$	12,6 \$

Les flux de trésorerie disponibles de la période de 13 semaines close le 4 août 2018 ont augmenté par rapport à ceux de la période de 13 semaines close le 5 août 2017, en raison de la baisse des dépenses d'investissement et de la hausse du produit de la vente d'immeubles au FPI Crombie, contrebalancées en partie par la diminution des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation.

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Pour la période de 13 semaines close le 4 août 2018, la Société a versé des cotisations de 3,0 M\$ (1,9 M\$ à l'exercice 2018) à ses régimes de retraite enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser environ 26,7 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2019.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Principales mesures de la situation financière

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	4 août 2018	5 mai 2018	5 août 2017
Capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle	3 776,4 \$	3 702,8 \$	3 683,5 \$
Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾	13,89 \$	13,62 \$	13,57 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 645,4 \$	1 666,9 \$	1 818,3 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	30,3 %	31,0 %	33,0 %
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net ¹⁾	20,4 %	21,9 %	30,1 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ¹⁾²⁾	1,6 x	1,6 x	2,2 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ¹⁾³⁾	11,0 x	10,5 x	8,1 x
BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres	1 014,6 \$	1 014,7 \$	832,6 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	92,3 \$	96,9 \$	102,7 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,9 x	0,8 x	0,9 x
Total de l'actif	8 746,2 \$	8 662,0 \$	8 688,8 \$
Total des passifs financiers non courants	1 880,8 \$	1 929,9 \$	2 455,7 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Pour la période de 13 semaines close le 4 août 2018, la notation de Sobeys est restée la même.

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
Dominion Bond Rating Service	BB (élevée)	Stable
Standard and Poor's	BB+	Stable

Le 2 juin 2017, Sobeys a contracté une nouvelle facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 500 M\$. La facilité est assortie d'un taux d'intérêt variable lié aux taux des acceptations bancaires ou au taux préférentiel au Canada. Après la clôture du premier trimestre, soit le 8 août 2018, Sobeys a utilisé l'intégralité de la facilité de crédit pour rembourser la dette à long terme.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit bancaire disponibles et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier les sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

Les facilités de crédit de la Société comportent des clauses restrictives financières et autres que financières. Pour la période de 13 semaines close le 4 août 2018, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Capitaux propres

Au 4 août 2018, le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

		Nombre d'actions	
Actions autorisées		4 août 2018	5 août 2017
Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries		991 980 000	991 980 000
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale		768 105 849	768 105 849
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale, avec droit de vote		122 400 000	122 400 000
Actions émises et en circulation (en millions de dollars)	Nombre d'actions	4 août 2018	5 août 2017
Actions de catégorie A sans droit de vote	173 635 593	2 039,9 \$	2 037,8 \$
Actions ordinaires de catégorie B	98 138 079	7,3	7,3
Actions détenues en fiducie	(270 343)	(5,2)	(7,2)
Total		2 042,0 \$	2 037,9 \$

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société au 4 août 2018, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent :

(nombre d'actions)	Périodes de 13 semaines closes les	
	4 août 2018	5 août 2017
Actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises et en circulation à l'ouverture	173 547 591	173 537 901
Émises au cours de la période	88 002	-
Émises et en circulation à la clôture	173 635 593	173 537 901
Actions détenues en fiducie à l'ouverture	(308 504)	(555 409)
Émises aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	39 640	185 983
Achetées aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	(1 479)	(2 450)
Actions détenues en fiducie à la clôture	(270 343)	(371 876)
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture	173 365 250	173 166 025
Actions ordinaires de catégorie B		
Émises et en circulation à l'ouverture	98 138 079	98 138 079
Émises au cours de la période	-	-
Émises et en circulation à la clôture	98 138 079	98 138 079

Au cours du premier trimestre de 2019, la Société a payé des dividendes sur les actions ordinaires de 29,9 M\$ (28,5 M\$ à l'exercice 2018) à ses détenteurs d'actions, ce qui représente un montant de 0,1100 \$ par action pour les actionnaires ordinaires (0,1050 \$ par action à l'exercice 2018).

Au 11 septembre 2018, la Société comptait 173 635 593 actions de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation. Des options visant l'acquisition de 4 689 376 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours au 4 août 2018 (5 973 136 au 5 août 2017). Au 11 septembre 2018, 4 678 563 options visant l'acquisition d'actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours (5 941 118 au 11 septembre 2017).

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 5 mai 2018, sauf en ce qui concerne les méthodes suivantes :

Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2019

(i) Produits des activités ordinaires

La Société a adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 ») avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2019. IFRS 15 a été publiée en mai 2014 et remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires* (« IAS 18 ») et IAS 11 *Contrats de construction* (« IAS 11 »), ainsi que les interprétations connexes. IFRS 15 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle de même qu'un cadre général en cinq étapes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, à l'exception des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. La Société a adopté IFRS 15 de façon rétrospective, conformément aux dispositions transitoires prévues par la norme. L'application d'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société, et aucun montant n'a été reclassé ou retraité.

La Société a modifié comme suit ses méthodes comptables relatives à la constatation des produits des activités ordinaires :

Les ventes sont comptabilisées lorsque les marchandises sont livrées. Elles comprennent les produits provenant des clients par l'entremise des magasins exploités par la Société et des entités structurées consolidées ainsi que le produit des ventes aux magasins affiliés autres que des entités structurées, aux magasins associés et aux clients indépendants. Les produits reçus de magasins affiliés autres que des entités structurées, des magasins associés et des clients indépendants proviennent principalement de la vente de marchandises. La Société perçoit également des redevances de franchise en vertu de deux types d'accords. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction de la valeur monétaire des marchandises expédiées sont comptabilisées comme des produits lorsque la marchandise est expédiée. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction des ventes au détail du franchisé sont comptabilisées comme produits sur facturation.

(ii) Instruments financiers

La Société a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplace les dispositions de la norme IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* ainsi que les modifications connexes d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2019. IFRS 9 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les exigences d'IAS 39 relatives au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers et à la dépréciation des actifs financiers ont été modifiées par IFRS 9. IFRS 9 introduit également un nouveau modèle de comptabilité de couverture.

Classement et évaluation

Aux termes d'IFRS 9, les entités doivent classer et évaluer les actifs financiers en fonction du modèle économique qu'elles suivent pour les gérer et de la nature des flux de trésorerie de ces actifs. Le classement et l'évaluation des actifs financiers sont effectués selon les catégories suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement et l'évaluation des passifs financiers sont effectués selon les catégories suivantes : coût amorti et JVRN. L'incidence de l'adoption d'IFRS 9 sur les actifs et les passifs financiers est détaillée ci-après.

Actif/passif	Classement selon IAS 39	Évaluation selon IAS 39	Classement et évaluation selon IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti
Créances	Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti
Prêts et autres créances	Prêts et créances	Coût amorti	Coût amorti
Actifs et passifs financiers dérivés	JVRN	Juste valeur	JVRN
Autres actifs non dérivés	JVRN	Juste valeur	JVRN
Fournisseurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti	Coût amorti

La modification des critères de classement et d'évaluation découlant de l'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de changement de la valeur comptable des instruments financiers de la Société.

La Société a apporté les modifications suivantes à ses méthodes comptables pour le classement et l'évaluation des instruments financiers.

Les actifs financiers qui ne sont pas désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale sont classés et évalués au coût amorti si les conditions suivantes sont réunies : (i) ils sont détenus dans un modèle économique ayant pour but de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et (ii) les modalités contractuelles de ces actifs donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts.

Les placements en titres de créance qui ne sont pas désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale sont classés et évalués à la JVAERG si les conditions suivantes sont réunies : (i) ils sont détenus dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers et (ii) les modalités contractuelles de ces actifs donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Les placements en titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction sont classés et évalués à la JVRN.

Les actifs financiers qui ne sont classés ni au coût amorti, ni à la JVAERG sont classés et évalués à la JVRN.

L'évaluation des passifs financiers demeure essentiellement la même qu'elle était selon IAS 39.

Dépréciation

IFRS 9 instaure un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues (« PCA ») s'appliquant aux actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG, exception faite des placements en titres de capitaux propres. Le modèle de dépréciation fondé sur les PCA remplace le modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39. Il n'est plus nécessaire qu'un événement déclencheur ait eu lieu pour comptabiliser une perte de crédit.

Selon le modèle de dépréciation fondé sur les PCA d'IFRS 9, l'évaluation des corrections de valeur pour pertes se fonde sur (i) les PCA des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois suivant la date de clôture (les « PCA pour les 12 mois à venir ») ou sur (ii) les PCA de la totalité des cas de défaillance dont un actif financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue (les « PCA pour la durée de vie »).

L'application du modèle de dépréciation fondé sur les PCA n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

La Société a apporté les modifications suivantes à ses méthodes comptables pour la dépréciation des instruments financiers :

La Société comptabilise les corrections de valeur pour pertes sur les créances clients en se fondant sur les PCA pour la durée de vie. La comptabilisation des corrections de valeur pour pertes se fait selon les PCA pour les 12 mois à venir pour les prêts et autres créances dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon significative depuis la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit des prêts et autres créances a augmenté de façon significative depuis la comptabilisation initiale, la Société comptabilise les corrections de valeur pour pertes selon les PCA pour la durée de vie.

La Société tient compte des événements passés, de la situation actuelle et des prévisions raisonnables et justifiables touchant la recouvrabilité pour déterminer si le risque de crédit d'un actif financier a augmenté de façon significative depuis la comptabilisation initiale, ou pour évaluer les PCA pour la durée de vie.

Comptabilité de couverture

IFRS 9 établit un nouveau modèle de comptabilité de couverture visant à aligner les relations de comptabilité de couverture sur les activités de gestion des risques correspondantes. Les nouvelles exigences relatives à la comptabilité de couverture n'ont pas donné lieu à un ajustement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

Changements apportés aux passifs financiers

En octobre 2017, l'IASB a publié *Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative* (modifications d'IFRS 9). Cette modification apporte des précisions au sujet du traitement comptable des changements apportés aux passifs financiers et exige qu'un passif financier soit évalué au coût amorti puis réévalué lorsqu'un changement survient. Tout profit ou perte en découlant doit être comptabilisé en résultat net à la date du changement. La modification est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société l'a adoptée de façon rétrospective avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2019, conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9. L'application de cette modification n'a pas donné lieu à un ajustement des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société.

Informations à fournir

Les informations à fournir au sujet des instruments financiers demeurent comprises dans le champ d'application d'IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir* (« IFRS 7 »). IFRS 7 a été modifiée par IFRS 9 de manière à englober des exigences supplémentaires en matière d'informations qualitatives et quantitatives à fournir. La Société a adopté ces modifications avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2019. L'application de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les informations sur les instruments financiers à fournir par voie de notes dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques utilisées par la direction de la Société sont analysées en détail dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2018.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société pour la période ouverte le 6 mai 2018 et close le 4 août 2018 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a conclu des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et des principaux dirigeants, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au cours du trimestre, il n'y a pas eu de modification importante des obligations contractuelles particulières liant la Société et le FPI Crombie autre que ce qui est décrit ci-dessous. La Société détient une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Au cours de la période de 13 semaines close le 4 août 2018, Sobeys a vendu, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, puis repris à bail, un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 12,5 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 5,6 M\$.

ÉVENTUALITÉS

La Société est exposée à des requêtes et à des litiges divers dans le cours normal de ses activités commerciales. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque important.

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

GESTION DU RISQUE

Les risques et incertitudes liés aux facteurs économiques et au secteur d'activité ainsi que la stratégie de la Société en matière de gestion du risque font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2018.

DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures et données nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance plus comparables d'un exercice à l'autre que les mesures de base, la direction ajuste ces mesures et données, notamment le BAIIA et le bénéfice net, en excluant certains éléments. Ces éléments peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

Mesures financières

Les mesures et données financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures de la performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus précise sur une base comparative. Les éléments non significatifs des résultats de la période écoulée ou de la période correspondante ne font plus l'objet d'un ajustement par la Société. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du premier trimestre » du présent rapport de gestion. Le bénéfice d'exploitation ajusté du secteur de la vente au détail de produits alimentaires est rapproché du bénéfice d'exploitation à la rubrique « Rapprochements liés au secteur des produits alimentaires » du présent rapport de gestion.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. L'exclusion de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles élimine en partie l'incidence hors trésorerie du bénéfice d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les	
	4 août 2018	5 août 2017
Bénéfice net	110,1 \$	66,4 \$
Charge d'impôt sur le résultat	41,5	30,1
Charges financières, montant net	23,1	28,7
Bénéfice d'exploitation	174,7	125,2
Amortissement des immobilisations corporelles	82,7	90,5
Amortissement des immobilisations incorporelles	21,3	23,1
BAIIA	278,7 \$	238,8 \$

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus précise sur une base comparative. Les éléments non significatifs des résultats de la période écoulée ou de la période correspondante ne font plus l'objet d'un ajustement par la Société. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du premier trimestre » du présent rapport de gestion. Le BAIIA ajusté du secteur de la vente au détail de produits alimentaires est rapproché du BAIIA à la rubrique « Rapprochements liés au secteur des produits alimentaires » du présent rapport de gestion.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti, majorée des pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées hors des autres éléments du résultat global. La direction est d'avis que la charge d'intérêts donne une mesure fidèle de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu du total des produits financiers correspondant.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, montant net, et de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les	
	4 août 2018	5 août 2017
Charges financières, montant net	23,1 \$	28,7 \$
Plus : produits financiers	2,9	1,2
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(3,0)	(2,9)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(1,9)	(1,3)
Charge d'intérêts	21,1 \$	25,7 \$

- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance et des résultats financiers. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus précise des activités commerciales sous-jacentes sur une base comparative. Les éléments non significatifs des résultats de la période écoulée ou de la période correspondante ne font plus l'objet d'un ajustement par la Société. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du premier trimestre » du présent rapport de gestion. Le bénéfice net ajusté du secteur de la vente au détail de produits alimentaires est rapproché du bénéfice net à la rubrique « Rapprochements liés au secteur des produits alimentaires » du présent rapport de gestion.
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie à la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires et la dette à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente la mesure par excellence du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la dette consolidée donne une mesure plus précise des obligations financières de la Société, alors que l'intégralité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est déduite de l'obligation totale.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.
- Le capital total net s'entend du capital total diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement de la dette consolidée, de la dette consolidée nette, du capital total net et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière au 4 août 2018, au 5 mai 2018 et au 5 août 2017 :

(en millions de dollars)	4 août 2018	5 mai 2018	5 août 2017
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	527,1 \$	527,4 \$	126,4 \$
Dette à long terme	1 118,3	1 139,5	1 691,9
Dette consolidée	1 645,4	1 666,9	1 818,3
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(678,4)	(627,9)	(235,2)
Dette consolidée nette	967,0	1 039,0	1 583,1
Total des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle	3 776,4	3 702,8	3 683,5
Capital total net	4 743,4 \$	4 741,8 \$	5 266,6 \$

(en millions de dollars)	4 août 2018	5 mai 2018	5 août 2017
Dette consolidée	1 645,4 \$	1 666,9 \$	1 818,3 \$
Total des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle	3 776,4	3 702,8	3 683,5
Capital total	5 421,8 \$	5 369,7 \$	5 501,8 \$

Rapprochements liés au secteur des produits alimentaires

Les tableaux qui suivent font état de l'ajustement de l'apport de Sobeys au bénéfice d'exploitation, au BAIIA et au bénéfice net, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, qui a été apporté au titre des éléments qui ne sont pas considérés comme représentatifs de la performance sous-jacente au chapitre de l'exploitation :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	4 août 2018	5 août 2017	
Bénéfice d'exploitation	152,4 \$	111,3 \$	41,1 \$
Ajustements :			
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	6,3	6,5	
Coûts liés au projet Sunrise	-	40,0	
	6,3	46,5	(40,2)
Bénéfice d'exploitation ajusté	158,7 \$	157,8 \$	0,9 \$

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	4 août 2018	5 août 2017	
BAIIA	256,4 \$	224,9 \$	31,5 \$
Ajustements :			
Coûts liés au projet Sunrise	-	40,0	
	-	40,0	(40,0)
BAIIA ajusté	256,4 \$	264,9 \$	(8,5) \$

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	4 août 2018	5 août 2017	
Bénéfice net	80,7 \$	49,7 \$	31,0 \$
Ajustements (déduction faite de l'impôt) :			
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,6	4,8	
Coûts liés au projet Sunrise	-	28,7	
	4,6	33,5	(28,9)
Bénéfice net ajusté	85,3 \$	83,2 \$	2,1 \$

Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décisions, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- La marge brute s'entend du profit brut divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important du contrôle des coûts et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.
- Le ratio de couverture des intérêts ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation ajusté divisé par la charge d'intérêts.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée divisée par le capital total.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette divisée par le capital total net. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée sur le capital total et le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net représentent des mesures qui peuvent permettre d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Des ratios croissants indiqueraient que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital pour financer ses activités.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA ajusté généré.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA ajusté plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture des intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire au 4 août 2018, au 5 mai 2018 et au 5 août 2017.

(en millions de dollars, sauf les données par action)	4 août 2018	5 mai 2018	5 août 2017
Capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle	3 776,4 \$	3 702,8 \$	3 683,5 \$
Actions en circulation (de base)	271,8	271,8	271,5
Valeur comptable par action ordinaire	13,89 \$	13,62 \$	13,57 \$

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedar.com.

Approuvé par le conseil d'administration le 12 septembre 2018
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada